

**Le jeudi 16 février 2017
de 12 h à 12 h 25**

Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 4113

2375, chemin de la Côte-S^{te}-Catherine, Montréal (Québec)

**Analyse des obstacles et des opportunités à l'application
d'un système d'inspection préventive des logements
à Montréal basé sur le modèle de trois villes américaines**

Conférencière: Stéphanie Potvin, étudiante à la maîtrise (stage)

Directeur académique : Louis Jacques, professeur au département

Responsable de stage : Mélanie Tailhandier, DSP de Montréal

Résumé

Afin de lutter contre les logements insalubres, la ville de Montréal possède un règlement sur la salubrité des logements (03-096) qui s'appuie principalement sur un système d'inspection basé sur des plaintes. L'objectif de cette étude est d'analyser les obstacles et opportunités à mettre en place un système d'inspection préventive et systématique à Montréal, inspiré de celui d'autres villes qui ont connu du succès dans ce domaine.

Une revue littéraire a été effectuée à l'aide des mots clés « inspection logement, insalubrité, inspection préventive » dans les portails des villes étudiées, le fonctionnement de programmes d'inspection préventive dans les villes de Los Angeles, Sacramento et Greensboro ont été obtenus et des entrevues téléphoniques ont été réalisées auprès de six participants, soit trois intervenants communautaires et trois employés de la ville de Montréal.

Cette étude a permis de constater l'efficacité d'un programme d'inspection systématique dans quelques villes américaines. Par exemple, les cas de bâtiments non conformes ont été réduits de 22 % à Sacramento. Elle a aussi permis de constater à Montréal 1) qu'une disparité d'opinions existe face à l'efficacité des inspections et du règlement 03-096 2) que les arrondissements manquent de ressources 3) que les moyens coercitifs sont peu utilisés 4) que sans la participation de la Direction de l'habitation, aucune inspection proactive n'est mise en place par les arrondissements.

L'ampleur du problème d'insalubrité des logements à Montréal ne semble pas diminuer depuis l'adoption du règlement 03-096 tandis que le contraire s'observe dans les villes ayant adopté un système d'inspection préventive. La prise en compte des obstacles et opportunités pourrait servir à élaborer un plan d'action stratégique à cet égard.